



# BUREAU CENTRAL FRANÇAIS

DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCES CONTRE LES ACCIDENTS D'AUTOMOBILES

**N/REF : CIRCULAIRE N° 1/2017**

**Objet : Date supplémentaires** pour l'Information sur la « confirmation des garanties et procédure de remboursement des bureaux étrangers »

Paris, le 31 janvier 2017

**Madame, Monsieur,**

Compte tenu des nombreuses demandes d'inscriptions pour les sessions d'informations proposées par le Bureau Central Français à l'ensemble du secteur de l'assurance, nous avons arrêté une nouvelle date pour l'information sur :

- **le thème «confirmation des garanties et procédure de remboursement des Bureaux étrangers »**

**le 14 novembre 2017 : Durée de la séance : une demi-journée (de 9h30 à 12h30).**

Cette séance d'information se déroulera au : 1 rue Jules Lefebvre 75009 PARIS (Métro Liège). L'effectif est de 15 participants.

Par ailleurs, il est précisé que cette séance est gratuite pour les participants, et donc ni les frais de déplacements, ni les repas, ne sont pris en charge par le BCF.

Vous voudrez bien adresser les inscriptions à l'adresse suivante : [celia.lourenco@bcf.asso.fr](mailto:celia.lourenco@bcf.asso.fr)

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

**Directeur,**

**Xavier LEGENDRE**

**PJ : bulletin d'inscription + fiches programme**